

.....
20e édition

Festival du Montagnard de Vianney

Programme des festivités

Vendredi 25 juillet

21h00 Soirée retrouvailles des duchesses, anciens membres des loisirs et bénévoles des deux dernières années
Musique des années 80 avec Paul Chapman

Samedi 26 juillet

9h00 Rallye VTT, inscription jusqu'à 11 h

9h00 Tournoi - fer - Pétanque

13h00 Activité pour enfants : Fofou le clown

17h00 Souper au bœuf braisé en collaboration avec Snack-Bar André

21h00 Soirée dansante avec « Les deux complices » et remise des prix du rallye

21h00 Feu de camp et musique

**Bienvenue à tous les campeurs
(roulottes et tentes)
Venez dormir à la campagne**

Dimanche 27 juillet

12h00 Messe sous le chapiteau

13h00 Gala folklorique animé par Ghislain Simoneau avec l'orchestre « Plein Soleil » accompagné par le violoniste Guy Simoneau

Exposition de Quad (VTT)

13h00 Activité pour enfants : Promenade avec Paulo et son âne

14h00 à la fermeture
Venez déguster les hot-dogs préparés par la Maison des jeunes de Saint-Ferdinand

19h00 Clôture du festival par un Bingo

**Pour vous inscrire aux activités,
pour réserver pour le souper au bœuf braisé
ou pour autres informations, téléphonez à :**

Luc Desrochers 428-2824
Justin Michaud 428-3834
Clermont Lemay 428-3098

Un nouvel organisme

Depuis le 20 Mai 2003, les régions Chaudière-Apalaches et Centre du Québec sont dotés d'un nouvel organisme qui a pour but la préservation de l'eau, autant les eaux souterraines que celles de surface, soit un conseil de bassin versant. Votre groupe de bassin versant porte le nom officiel de Groupe de concertation du bassin de la rivière Bécancour, Grobec.

Le conseil d'administration est composé de 24 membres répartis comme suit : 6 membres représentant le monde agricole et forestier, 6 membres représentant le monde municipal, principalement des élus provenant de 5 des 6 MRC présentes sur le territoire du bassin versant de la rivière Bécancour, 6 membres provenant des groupes environnementaux et des associations de riverains, dont fait partie votre association des riverains du lac William, 6 membres d'un groupe qui inclus des syndicats, dont celui des professeurs, l'union paysanne, la communauté autochtone Wabenaki, Tourisme centre du Québec, et 2 membres cooptés à nommer le 17 juillet 2003.

Actuellement Grobec est à réaliser le portrait du bassin versant qui lui nous guidera à l'élaboration du plan directeur de l'eau pour le bassin versant de la rivière Bécancour. Grobec siège aussi sur le comité d'acceptabilité sociale pour les prises d'eau projetée à Irlande ou au Grand lac St-François par la municipalité de Thetford Mines. Pour la région immédiate, Grobec se penche aussi actuellement sur un projet de caractérisation permettant de mesurer les apports en phosphore et en nitrate provenant des champs d'épuration de résidences et de l'état des bandes riveraines aux abords des lacs à la Truite, William et Joseph. Ce projet est en-

core à l'ébauche mais serait justifiable auprès du Fond d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) suite à la problématique importante de cyanobactérie que la rivière Bécancour a connu à l'été 2002. Les autres apports en phosphore et nitrate étant connus à ce jour, référence à l'étude sur le lac William publié par votre bulletin municipal en octobre 2002, il ne manque que ces données afin de pouvoir développer un plan efficace permettant de diminuer ces apports néfastes pour nos lacs régionaux qui sont actuellement de 28 tonnes annuellement et qui doivent être diminuer à 12 tonnes pour le bienfait de la rivière Bécancour au niveau du lac William.

Les opérations de Grobec sont actuellement subventionnées par le Ministère de l'environnement du Québec et le FAQDD et tous ses administrateurs sont bénévoles et soutenus par leurs organisations respectives.

Les objectifs et opérations de Grobec doivent toujours respecter intégralement la politique nationale de l'eau déposée en novembre 2002 et qui a été reconduite par le nouveau gouvernement élu ce printemps. Grobec tient à remercier la municipalité de St-Ferdinand pour la tribune qui lui a été offerte si courtoisement. Bon été à tous, soyez respectueux pour votre lac et n'oubliez pas la conférence sur les règlements des bandes riveraines qui sera donnée par M. Maurice Dumas du menu le 19 juillet 2003 dans le cadre des fêtes du lac William.

par Luc Raymond,

*Président de Grobec et administrateur
à l'association des riverains du lac William*

Alain Rouillier quitte la présidence

Le 29 juin dernier, une cinquantaine de riverains participaient à cette assemblée au Manoir du lac William.

Après cinq années à la présidence et cinq en tant que directeur, M. Alain Rouillier présidait sa dernière assemblée. Il a mentionné qu'il allait demeurer un membre de l'association car il croyait à son importance et que l'implication personnelle de chacun, à sensibiliser une personne, un voisin, à la circulation sur le lac, à la longueur de la prise à la pêche, à la protection de la rive, au remplissage est utile et c'est une force importante pour l'association, l'implication de ses membres.

Il a d'ailleurs remercié tous ceux avec qui il a travaillé durant ces dix dernières années, autant à l'association que les élus municipaux.

Rapport du président

Dans son rapport, M. Rouillier a indiqué que l'association poursuivait le travail entrepris et que plusieurs dossiers étaient réglés.

Les dossiers réglés et en marche sont :

- Règlement 10 km sur le lac à 300 pieds, en vigueur depuis le 12 juin 2003
- Règlement sur la vitesse Route Domaine du Lac à 60 km (à être en vigueur dans les prochaines semaines)
- Pointe Larose, le ministère donnera son autorisation finale pour débiter les travaux au printemps 2004
- Patrouille nautique pour la sécurité et plaisance sur le lac
- Test d'eau via la patrouille nautique
- Projet Hydro-Québec, Programme Prise

avec M. Ronald Bussières

- Règlementation sur la longueur des prises
- Protection et aménagement de frayère
- Règlementation sur la circulation à moteur des rivières en amont et aval
- Implication soutenu sur le comité bassin rivière Bécancour avec notre partenaire M. Luc Raymond, président
- Projet pour le cours d'eau Fréchette, taux élevé en phosphore

Bassin versant

Le président du comité M. Luc Raymond a expliqué en détail en quoi consistait ce dossier important qui est le bassin versant de la rivière Bécancour.

Élections

Dans les secteurs 2, 3, 4 et 5, ce sont Messieurs Luc Raymond, Jacques Gosselin, Frédéric Levasseur et Gaston Pinette qui ont été élus. M. Jacques Boisvert et Jean-François Hamel se joignent au comité de direction des riverains. Madame France Flamand occupera le poste de secrétaire en remplacement de Madame Andrée Beaudoin qui occupait ce poste depuis plusieurs années.

Sans pesticides.....naturellement

Un an avec votre pelouse

Que doit-on faire en octobre et novembre ?

- Recyclez les feuilles mortes sur la pelouse en passant la tondeuse dessus au fur et à mesure qu'elles tombent
- Réduisez la surface de votre pelouse sous les arbres en laissant les feuilles au sol
- Coupez plus court lors de la dernière tonte de l'année (5cm)
- Ranger la tondeuse et faites aiguiser votre lame pour le printemps prochain

Résumé de certaines décisions du conseil

séances du 11 et du 16 juin 2003

Demande de la Corporation de développement socio-économique Bernierville/Saint-Ferdinand/Vianney (St-Julien)

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal rencontre les représentants du comité provisoire de la Corporation de développement socio-économique Bernierville/Saint-Ferdinand/Vianney le jeudi, 12 juin 2003 à 19 h 00 avant de prendre sa décision suite à leur demande du 4 juin 2003.

Demande du Manoir du Lac pour lumières de rue

À l'unanimité les membres du conseil proposent qu'il y ait une demande à Hydro-Québec pour une évaluation des coûts pour l'installation de six (6) lumières de rue sur la rue Principale entre les numéros civique 1170 et 1200 ainsi que de neuf (9) lumières de rue sur la rue Principale entre les numéros civiques 3452 et 3121.

Système de chloration

Les membres du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand :

- 1) accepte le rapport du projet préliminaire de Roche ltée, groupe-conseil, daté de juin 2003.
- 2) autorise la firme Roche ltée, groupe-conseil à soumettre, au nom de la municipalité, une demande auprès du ministère de l'Environnement afin d'obtenir un accord de principe quant à l'acceptabilité du projet préliminaire.

Système de chloration

À l'unanimité, on donne un mandat à la firme «Roche ltée, groupe-conseil» relativement au projet de mise aux normes des infrastructures de distribution d'eau potable - chloration et traitement - selon leur proposition du 16 juin 2003 et on en autorise l'activité et le budget.

Système de réfrigération

On autorise qu'un mandat soit donné à la firme «Roche ltée, groupe-conseil» relativement au projet de système de refroidissement du centre des loisirs selon leur proposition du 16 juin 2003 et on en autorise l'activité et le budget.

Demande de la Corporation de développement socio-économique Bernierville/Saint-Ferdinand/Vianney (St-Julien)

On accepte le protocole d'entente entre le comité provisoire sur le bâtiment St-Julien et le conseil municipal de Saint-Ferdinand préparé le 12 juin 2003 tel quel.

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE COMITÉ PROVISOIRE SUR LE BÂTIMENT ST-JULIEN ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FERDINAND

1. La municipalité fait une proposition d'appui au comité provisoire sur le dossier d'occupation du bâtiment St-Julien.
2. La municipalité délègue le maire et un autre conseiller sur le comité provisoire pour les réunions régulières du comité provisoire (la municipalité

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Gérard Lessard
Conception et mise en page : Gérard Lessard
Photographie : Gérard Lessard
Impression : Imprimerie Fillion enr.
Tirage : 1000 copies
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2003
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2003

**Prochaine réunion du
conseil municipal de
Saint-Ferdinand**

**lundi, le 4 août 2003 à 19h30
au centre communautaire**

délègue, à son choix, les membres du conseil pour la rencontre avec le ministère à Québec).

3. La municipalité est responsable d'initier et d'organiser la rencontre avec le ministre Couillard, elle présente les membres du conseil et du comité et le but de la rencontre.

4. Après les présentations, le comité provisoire présente le projet au ministre (la municipalité laisse le leadership du dossier au comité provisoire).

5. À partir de lundi, jour d'adoption de la résolution, tous les membres du comité provisoire et du conseil municipal s'engagent à ne pas s'impliquer dans un autre projet d'hébergement en raison des conflits d'intérêts potentiels suite à l'information privilégiée pouvant être obtenue.

6. Les deux parties s'engagent à échanger la correspondance obtenue et les procès-verbaux dans le cas du comité provisoire.

7. Le protocole sera signé par les membres des deux parties.

Demande d'une rencontre au ministre de la Santé

À l'unanimité les membres du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand acceptent qu'une demande soit faite pour une rencontre dans les meilleurs délais, avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard.

Engagement de Daniel Michaud

À l'unanimité, on autorise l'engagement de Daniel Michaud comme journalier en voirie municipale (employé occasionnel) au taux horaire de 12 \$ et de défrayer 0.28 \$ du kilomètre pour l'utilisation de son véhicule lors de travaux municipaux.

Débroussaillage des fossés

On autorise l'inspecteur municipal à procéder au débroussaillage (fauchage) des fossés des routes avec les services de Ferme Halifax enr. (Martial Ruel) pour le secteur du bas et les services de Ferme Berlaire (Robert Allaire) pour le secteur du haut.

Comité de la voirie

On approuve la nomination de Clermont Tardif au comité de la voirie.

Modification au règlement no 2003-26

On accepte de modifier l'article 2 du règlement no 2003-26 décrétant l'exécution de travaux d'implan-

tation et d'aménagement d'une piste cyclable et autorisant un emprunt pour y ajouter le paragraphe qui suit :

Les travaux sont plus amplement décrits sur l'estimation des coûts de la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif en date de mai 2001 jointe au présent règlement comme annexe « A ».

Demande d'une rencontre à la députée de Lotbinière

Les membres du conseil municipal proposent qu'une rencontre soit faite avec la députée de Lotbinière, madame Sylvie Roy.

Feu à ciel ouvert

Le service des incendies ne donne pas d'autorisation pour faire un feu à ciel ouvert.

Toute personne qui fait un feu à ciel ouvert doit en informer le bureau municipal avant de procéder, pour la sécurité de tous.

Tout feu devient la responsabilité de la personne qui avise la municipalité et elle doit en assumer le contrôle.

La prudence est de mise

**Pas de vacances pour le
BUREAU MUNICIPAL
Veillez prendre note que le
bureau sera ouvert tous les
jours de la semaine durant
la période estivale.**

821, rue Principale

Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : st-ferdi@ivic.qc.ca

Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30



La Sûreté du Québec vous informe!

par Marie-Andrée Boutin, Agente
Poste de la MRC de l'Érable

Une introduction par effraction est survenue dans un chalet sur la route Vianney à St-Ferdinand. Ce délit aurait été perpétré durant l'hiver, alors que les propriétaires étaient absents. Rien n'y a été volé, mais la porte d'entrée a été brisée. Nous croyons que le suspect y est entré seulement pour s'y abriter pendant une nuit.

Une autre introduction par effraction est survenue le 3 juillet vers 9h00 le matin sur le rang 6 à St-Ferdinand. Le suspect est entré dans la maison, alors que les locataires y étaient. L'homme a volé un montant de 50 \$. C'est la voisine qui est intervenue et, par le fait même, qui a fait fuir le suspect.

Un vol de pédalo est survenue le 22 juin sur la route du Domaine du lac. Lors du vol, les locataires étaient couchés dans leur chalet, mais ces derniers n'ont rien entendu. C'est pourquoi il est important, en cette saison estivale, de non seulement attacher, mais de verrouiller vos embarcations avec un dispositif quelconque afin d'éviter qu'un tel événement se produise.

Le 29 juin est survenu un accident impliquant trois véhicules et faisant six blessés sur la route 165 à St-Ferdinand. La distraction de la conductrice serait à l'origine de cet accident.

Ralentir, ça sauve des vies !

Qui n'a pas vu la publicité à la télévision montrant une mère et sa fille se faire heurter de plein fouet par un autre véhicule venant en sens inverse et qui roulait à vive allure ? Dites-vous bien que ce genre d'accident n'arrive pas qu'à la télé.

La vitesse est la 1^{ère} cause d'accident sur les routes du Québec et 23% de ces accidents fauchent des vies. Elles surviennent principalement dans les zones de 90 km/h. Le fait de rouler à haute vitesse réduit énormément le champ de vision, diminuant de beaucoup notre temps de réaction et augmentant la distance de freinage. À 120 km/h, il faudrait au conducteur attentif une distance moyenne de 119 mètres avant que son véhicule soit complètement immobilisé. C'est une distance beaucoup trop grande pour éviter un obstacle se trouvant à 20 mètres devant soi.

À titre d'information, un 10 \$ de contribution est additionné, depuis le 1er juillet, à l'amende et aux frais déjà prévus par la loi lorsque les policiers émettent une contravention.

En espérant que ces informations ne serviront pas qu'aux autres, mais à vous aussi !

Tu veux devenir un Pompier volontaire !

Si cela t'intéresse, tu dois être...

- Résident de Saint-Ferdinand
- Avoir entre 18 et 35 ans
- En bonne santé
- Permis de conduire classe 4 un atout
- Aimer le travail en équipe
- Prêt à suivre les formations nécessaires

**Pour informations et inscriptions,
tu t'adresses**

à

Constant Roberge au 428-3729

ou au

bureau municipal au 428-3480

Activités estivales de la région...

- **Fêtes du Lac William...**
17, 18, 19 et 20 juillet 2003
Alain Ruel, président... 418-428-4555
www.stfer.com/fetes
- **Festival du Montagnard (Ex-Vianney)...**
24-25-26 et 27 juillet 2003
Luc Desrochers, président... 418-428-2824
- **Le Jardin de vos Rêves...** Une visite vous plaira
466, rang 4 Nord, 418-428-3848
de 13h00 à 16h00 à partir du 22 juin
- **Théâtres d'été :**
 - Nouveau théâtre de St-Pierre-Baptiste
Comédie "Sous-sol à louer" 418-335-8030
 - Théâtre de la Chèvrerie de St-Fortunat
"Pas de pitié pour le docteur" 819-344-5550
- **Information supplémentaire de la région
consultez le site :**
www.tourisme-erable.qc.ca

INFO CENTRE du lac William

Le centre internet de Saint-Ferdinand

TOUJOURS DU NOUVEAU !

Horaires d'été du lundi au vendredi

- * 10 h 00 à midi
fermé de midi à 13 h 00
- * 13 h 00 à 17 h 00
fermé de 17 h 00 à 18 h 00
- * 18 h 00 à 21 h 00
fermé en soirée le mardi

Tarifs :

- * Pour le Service des loisirs
Aucun frais pour les activités offertes à l'OTJ
- * Pour tous
 - 1.00\$/h utilisation d'un ordinateur
 - 10¢/ page impression de document
 - 50¢/ page numériseur « scanner »
 - 5.00\$/h formation demande ou planifiée
 - 5.00\$/h après-midi conférence

Le centre est ouvert À TOUS !

À vous qui désirez naviguer, chatter, écouter de la musique, ou tout simplement profiter des logiciels mis à votre disposition: Word, Excel, Access, PowerPoint, FrontPage, Publisher, TapTouche, PhotoImpression, PrintArtist... et bien d'autres !

De plus, votre Info centre est maintenant muni de nouveaux ordinateurs avec Lecteur **DVD** !

Désirez-vous élargir vos connaissances sur un sujet qui vous passionne ?

Sujets des conférences :

- * Le chat
mIRC et MSN Messenger
- * Création et utilisation d'une adresse courriel
- * L'ordinateur : le vocabulaire informatique
- * Microsoft Windows
- * Téléchargement de musique (sécuritairement)
- * Publipostage : les fusions, c.a.d. réunir 2 fichiers source de données et document principal

Sujets de formation :

- * Word de base
- * Excel de base
- * FrontPage Express
- * Initiation HTML (pour créer des sites)
- * Création de pages web avec FrontPage Express
- * Présentation de documents sur : PowerPoint.
- * Initiation à l'ordinateur (aucun pré-requis)
- * Initiation à Internet (aucun pré-requis)

Pour qu'une formation soit donnée, nous devons avoir un groupe de 3 personnes minimum et nos formations sont données en 3 blocs de 3 heures chacun.

Désirez-vous élargir

vos connaissances sur un sujet ?

Communiquez avec votre INFO CENTRE !

428-9607

Katy ou Nicole

Activités organismes

Si vous voulez qu'on parle des activités de votre organisme dans le bulletin municipal à chaque mois, n'hésitez pas à le faire savoir au responsable du bulletin, soit en adressant vos textes par écrits au bureau municipal ou en téléphonant à Gérard Lessard au 428-9352.

Bibliothèque Municipale

Fermeture pour vacances

À noter que la bibliothèque sera fermée du 14 au 25 juillet inclusivement

●● Heures d'ouverture ●●

lundi de 18h00 à 21h00
mardi de 13h00 à 16h00
mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00
Pour informations supplémentaires

Mme Lucie Lamontagne
au 428-9607

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>

LES FÊTES DU LAC WILLIAM du 17 au 20 juillet

Un comité qui est prêt à vous recevoir



De gauche à droite : Éric Carrier, directeur, Luc (Crut) Gardner, vice-président, Alain Ruel, président, Claudia Lachance, secrétaire, Audrey Dubois, trésorière, Armand Junior Patry et et Rosaire Croteau, directeurs.

Bénévoles recherchés

Tu veux te joindre en tant que
bénévole au comité des Fêtes du
Lac William ! Alors, tu appelles le
président Alain Ruel
au 428-3736 ou le 428-4555
Une belle expérience à vivre...

••• LOISIRS ••• Heures d'ouverture

S.V.P. Veuillez prendre note des nouvelles heures
d'ouvertures du bureau pour le mois de juillet

Du lundi au vendredi :
de 9h00 à 16h00

Si vous avez des commentaires à formuler,
veuillez les communiquer au 428-3413